



Les diplômés du supérieur en Aquitaine : la région profite de son attractivité

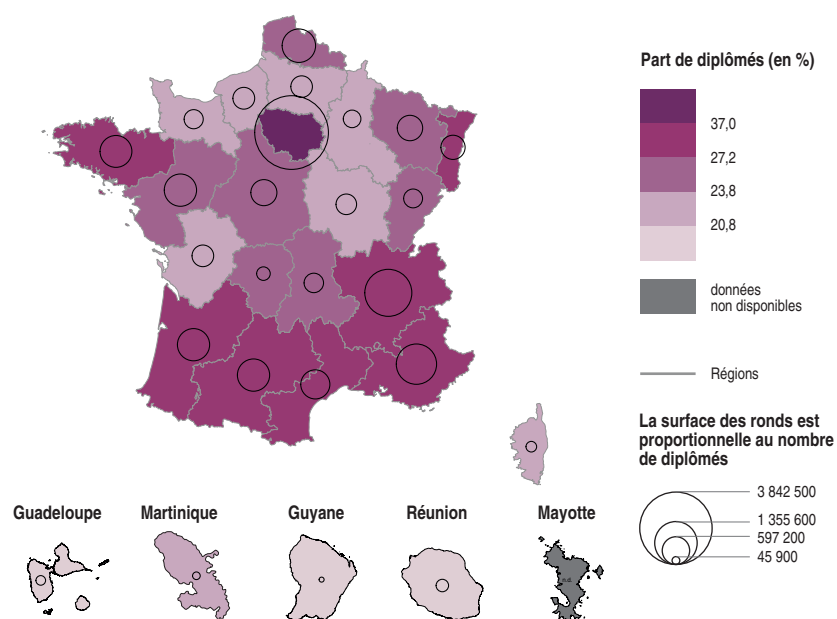
Avec la généralisation de l'enseignement supérieur, le nombre de diplômés ou étudiants du supérieur triple quasiment en Aquitaine, entre 1990 et 2012. Sur cette période, leur part dans la population passe de 12 % à 28 %. Cette progression est plus marquée chez les jeunes. Le prolongement des structures sociales et les parcours éducatifs susceptibles de se reproduire de génération en génération influent peu sur la hiérarchie des régions. En revanche, les migrations interrégionales, voire internationales, liées à l'attractivité du territoire, impactent davantage la présence de diplômés. Ainsi, en Aquitaine, un résident diplômé du supérieur sur deux n'y est pas né. À l'inverse, 40 % des diplômés natifs de l'Aquitaine sont partis vivre dans une autre région française. Au jeu des migrations, l'Aquitaine gagne plus de 173 000 diplômés. En France, les échanges s'effectuent d'abord avec l'Île-de-France et Midi-Pyrénées, région voisine. Si la part des diplômés du supérieur est plus forte parmi les Aquitains quittant la région que parmi les personnes venant y vivre, la supériorité du nombre des entrants compense largement la part élevée de diplômés chez les sortants.

Cédric Lacour, Insee

L'accès aux études supérieures s'est généralisé au cours des dernières décennies et l'élévation du niveau de formation est remarquable en Aquitaine comme dans l'ensemble des régions. Entre 1990 et 2012, le nombre d'Aquitains de 18 ans ou plus diplômés de l'enseignement supérieur ou en cours d'études supérieures a été multiplié par 2,8, contre 2,6 au niveau national. Leur part dans la population régionale est ainsi passée de 12 % à 28 % en un peu plus de vingt ans. Cette part est légèrement supérieure à la moyenne de province (27 %). Elle est inférieure à la moyenne métropolitaine, tirée vers le seuil des 30 % en raison de la singularité de l'Île-de-France dont 42 % de la population est diplômée du supérieur ou étudiante (figure 1). Sur cette période, l'Aquitaine perd une place au classement des régions en matière de proportion de diplômés. En 2012, elle se situe, à égalité avec Languedoc-Roussillon, au 7^e rang, derrière les régions Île-de-France, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alsace et Bretagne.

1 28 % des résidents aquitains diplômés du supérieur ou étudiants

Les diplômés du supérieur et étudiants parmi la population résidente en 2012



Champ : population résidente de 18 ans ou plus
Source : Insee, Recensement de la population 2012

Forte progression de la part des diplômés chez les jeunes

L'augmentation de la part des diplômés au fil des générations illustre également la démocratisation de l'enseignement supérieur. Parmi les résidents aquitains âgés de 65 à 74 ans, seuls 16 % sont diplômés ou étudiants du supérieur. Cette part s'élève à 25 % pour les 45-54 ans. Elle atteint 43 % pour les 25-34 ans et classe l'Aquitaine au 4^e rang des régions de province en 2012, alors qu'elle se situait à la 7^e place en 1990 (17 %).

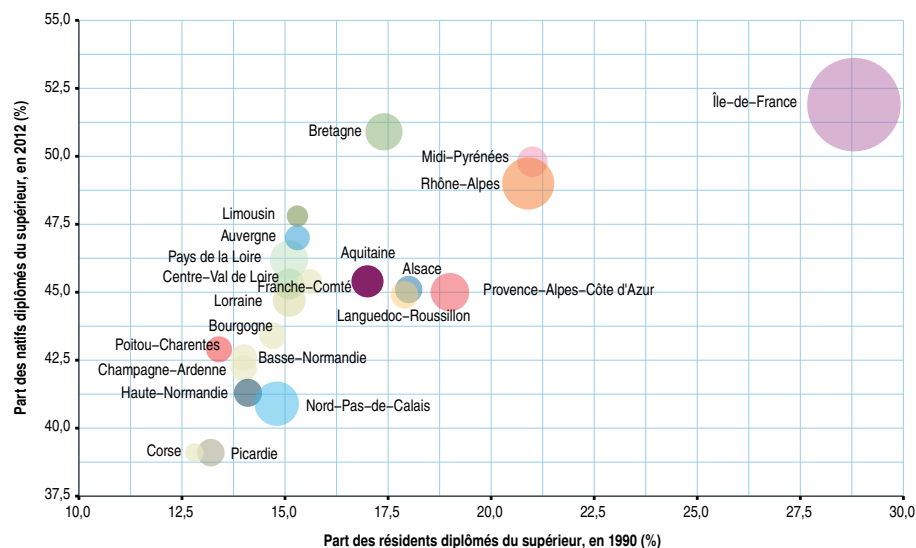
Le niveau relatif des parcours scolaires se maintient de génération en génération

La hiérarchie des régions les unes par rapport aux autres varie peu dans le temps. Ainsi, les régions présentant la plus faible part de personnes diplômées ou en cours d'étude parmi leurs populations résidentes de 25 à 34 ans en 1990 sont également celles où cette part reste la plus faible en 2012 pour les jeunes générations de cet âge natives de la région. L'Aquitaine est la huitième région pour le taux de résidents de 25 à 34 ans diplômés en 1990 et se situe exactement à la même place, dans la génération suivante en 2012, chez les natifs d'Aquitaine du même âge (figure 2). Une des explications majeures est le prolongement des structures sociales et les différences de parcours éducatifs qui en résultent, susceptibles de se reproduire de génération en génération. Cependant, au-delà des effets de la structure sociale et de ses influences sur les parcours éducatifs, la présence de nombreux diplômés sur un territoire découle aussi des migrations interrégionales et internationales, motivées par la qualité de vie et l'offre en emplois qualifiés et en filières d'études sur le territoire.

Un résident aquitain diplômé sur deux n'est pas né dans la région

2 Le niveau de formation des natifs d'une région est lié à celui des générations précédentes

Part des diplômés du supérieur en 1990 et 2012 dans les régions de France métropolitaine



Lecture : la taille des bulles est proportionnelle au nombre de natifs de chaque région, âgés de 25 à 34 ans en 2012 et titulaires d'un diplôme du supérieur.

Champ : population de 25 à 34 ans

Source : Insee, Recensements de la population 1990 et 2012

En 2012, l'Aquitaine compte près de 615 000 habitants titulaires d'un diplôme du supérieur et 120 000 personnes âgées de 18 ans ou plus inscrites dans un établissement de l'enseignement supérieur (définition). Parmi eux, 310 600 diplômés ou étudiants sont nés dans une autre région française et 79 100 sont nés à l'étranger. Ces 389 700 diplômés du supérieur ou étudiants vivent donc en Aquitaine sans y être nés et représentent 53 % des 735 000 résidents d'Aquitaine diplômés ou en cours d'études. Ils viennent surtout de l'étranger (20 %) et d'Île-de-France (20 %) puis des régions limitrophes (Midi-Pyrénées 9 % et Poitou-Charentes 7 %). (figure 3a) Hormis en Île-de-France, seules les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées abritent un nombre de diplômés et étudiants du supérieur nés hors de la région plus élevé qu'en Aquitaine.

Près de 40 % des diplômés natifs d'Aquitaine vivent dans une autre région française

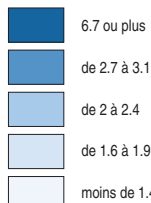
Si la région attire des diplômés en nombre, de nombreux diplômés ou étudiants natifs d'Aquitaine la quittent également pour vivre ailleurs en France. En effet, 561 700 personnes diplômées ou étudiantes sont nées en Aquitaine et parmi elles, 216 400 résident dans une autre région française, soit 39 %. En comparaison, 40 % d'adultes diplômés du supérieur ou étudiants nés dans une région française vivent dans une autre. Il conviendrait d'y ajouter ceux résidant à l'étranger mais ils ne sont pas comptabilisés (sources).

L'Île-de-France est, de par son offre en emplois qualifiés et le nombre d'établissements d'enseignement supérieur, la première région de destination de ces natifs d'Aquitaine : ils sont 65 000 à y résider (figure 3b).

3 De nombreuses migrations de diplômés avec l'Île-de-France et Midi-Pyrénées

a - Les diplômés résidant en Aquitaine parmi les diplômés natifs des autres régions en 2012

Part des résidents de la région Aquitaine (en %)



Nombre de diplômés résidant dans la région Aquitaine.



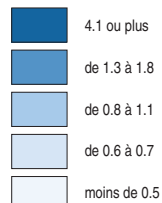
Note : L'épaisseur de la flèche est proportionnelle à l'importance du contingent.

Champ : population de 18 ans ou plus

Source : Insee, Recensement de la population 2012

b - Les natifs de la région Aquitaine parmi les résidents de même niveau de diplôme en 2012

Part des natifs de la région Aquitaine (en %)



Nombre de diplômés natifs de la région Aquitaine.



Note : L'épaisseur de la flèche est proportionnelle à l'importance du contingent.

Champ : population de 18 ans ou plus

Source : Insee, Recensement de la population 2012

Stratégie Europe 2020

Le plan stratégique Europe 2020 vise notamment une croissance intelligente (développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation) et inclusive (encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale). Un des cinq objectifs du plan est commun à ces deux formes de croissance, c'est celui de porter à 40 % la proportion des personnes de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur ou atteint un niveau d'études équivalent. Cet objectif, également retenu dans le diagnostic territorial stratégique de l'Aquitaine de décembre 2012, délivré par l'État et la Région, est atteint avec 43 % des résidents aquitains âgés de 30 à 34 ans diplômés de l'enseignement supérieur en 2012.

La région voisine de Midi-Pyrénées attire quant à elle 44 000 natifs de la région Aquitaine. Au total, un «expatrié» aquitain diplômé ou en cours d'étude sur deux vit dans une de ces deux régions. Viennent ensuite les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes mais à des niveaux bien inférieurs.

En 2012, 28 % des personnes nées en Aquitaine sont diplômées ou étudiantes, ce qui situe la région au 8e rang des régions de province, derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Alsace et Franche-Comté. Le classement de l'Aquitaine était le même en 1990.

L'Aquitaine gagnante au jeu des migrations des diplômés...

Au jeu des migrations, l'Aquitaine gagne 173 300 diplômés du supérieur ou étudiants (389 700 entrants moins 216 400 sortants). Elle fait partie des quelques régions françaises (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et Corse) qui attirent plus de diplômés d'Île-de-France qu'elles n'en envoient : + 11 000 diplômés du supérieur ou étudiants. L'influence de l'attractivité des régions du sud dans les parcours résidentiels des ménages contribue à expliquer ce phénomène. La balance entre les arrivées et les départs de diplômés est favorable avec quasiment toutes les régions françaises et très largement positive avec la région voisine du Poitou-Charentes (+ 14 000), le Nord - Pas-de-Calais (+ 13 000), la Lorraine et les Pays de la Loire (+ 8 000 chacune) et le Centre (+ 7 500).

A contrario, le solde des arrivées-départs de diplômés ou étudiants est largement déficitaire avec Midi-Pyrénées (- 9 000), région avec laquelle on retrouve les tendances observées dans les mobilités résidentielles, et dans une moindre mesure avec Provence-

Alpes-Côte d'Azur (- 3 700) et le Languedoc-Roussillon (- 2 900).

Les flux de mobilité des personnes diplômées ou en cours d'études sont favorables à l'Aquitaine. Ainsi, les natifs d'Aquitaine représentent 4 % du total des diplômés ou étudiants sur le territoire français alors que les diplômés ou étudiants résidant en Aquitaine représentent 5 % de ce total (figure 4).

Le nombre d'entrants diplômés compense largement la part élevée de diplômés chez les sortants

À tout âge, les mobilités interrégionales des diplômés et étudiants se traduisent par un excédent migratoire en faveur de l'Aquitaine. Pour autant, les profils des entrants et des sortants diffèrent. Ces mobilités peuvent créer des différences entre la proportion de diplômés chez les natifs et chez les résidents.

Les Aquitains qui ont quitté le territoire pour s'installer dans une autre région sont en effet moins nombreux que ceux qui sont venus y vivre (500 000 contre 1,1 million) mais il sont plus souvent diplômés (43 % contre 34 %).

Avant 23 ans, au moment des études, les migrations sont ainsi assez neutres, mais entre 23 et 35 ans environ, la proportion de diplômés chez les natifs est de deux points supérieure à celle des résidents (figure 5). Si l'Aquitaine attire des diplômés et des étudiants des régions de l'ouest et du nord de la France, elle enregistre aussi de nombreux départs, surtout vers les

régions Île-de-France et Midi-Pyrénées. Il s'agit là de deux régions qui semblent offrir plus d'opportunités pour les premiers emplois des jeunes diplômés.

Entre 35 et 50 ans, par le jeu des mobilités professionnelles, le rattrapage se fait et les taux de diplômés sont très proches entre les natifs et les résidents. L'attractivité de l'Aquitaine pour les régions de l'ouest et du nord de la France se renforce et les flux de

L'Aquitaine attire des étudiants

En 2012, avec 120 000 étudiants vivant dans la région, l'Aquitaine se place au 8e rang des régions françaises derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Paca, Nord - Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées et Bretagne.

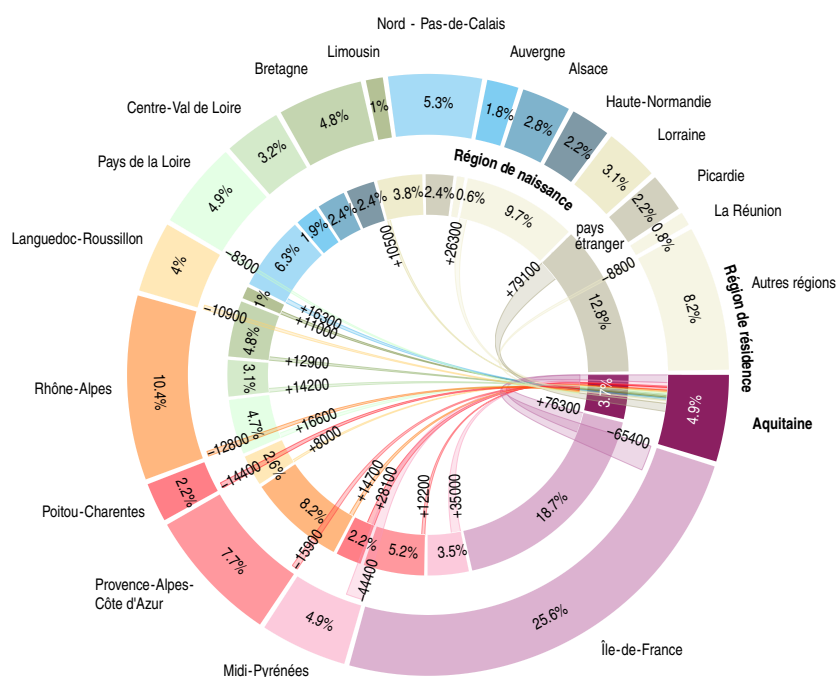
Près de la moitié d'entre eux sont nés dans d'autres régions (46 000) ou à l'étranger (12 000). En France, ils viennent en priorité d'Île-de-France (11 300), de Midi-Pyrénées (4 700) et de Poitou-Charentes (4 300).

À l'inverse, les natifs d'Aquitaine sont 30 000 à aller suivre leurs études dans une autre région. Ils vont en priorité en Midi-Pyrénées (8 400) et en Île-de-France (7 300).

diplômés avec l'Île-de-France s'équilibrent. En revanche, l'attractivité de Midi-Pyrénées

4 L'Aquitaine gagne des diplômés au jeu des migrations

Répartition des adultes diplômés du supérieur, selon leur région de naissance et de résidence



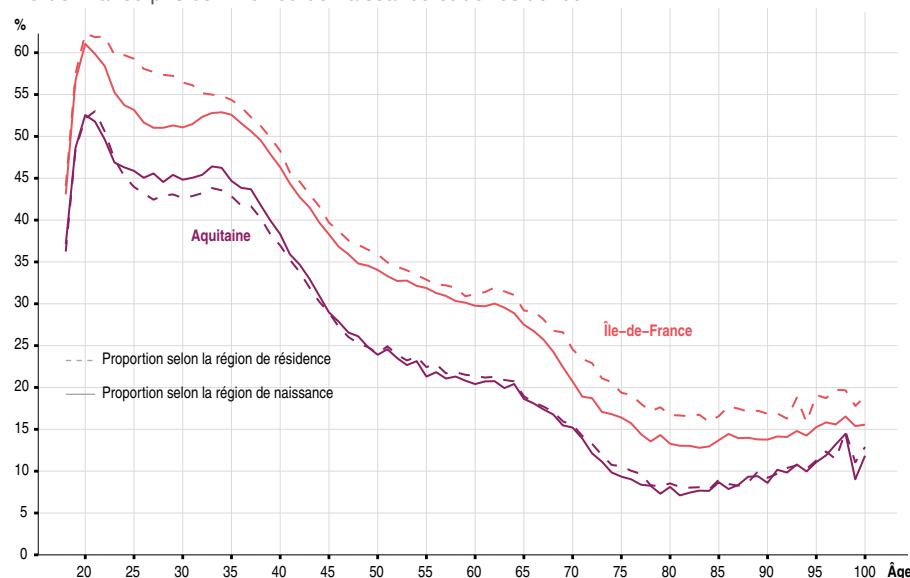
Lecture : le cercle interne représente la répartition des diplômés et étudiants selon le lieu de naissance, le cercle externe, selon le lieu de résidence. Ainsi, en 2012, en France, 4,9 % des diplômés et étudiants résident en Aquitaine alors que 3,7 % sont nés en Aquitaine. Il y a 76 300 diplômés ou étudiants nés en Île-de-France qui résident en Aquitaine alors que 65 400 natifs d'Aquitaine résident en Île-de-France.

Champ : population de 18 ans ou plus

Source : Insee, Recensement de la population 2012

5 Les jeunes natifs d'Aquitaine plus diplômés que les résidents du même âge

Part de la population diplômée du supérieur ou étudiante par âge détaillé, pour l'Aquitaine et l'Île-de-France pris comme lieu de naissance et de résidence



Lecture : la comparaison entre les deux courbes d'une même couleur représente l'écart entre la part des natifs et la part de la population résidente disposant du niveau de formation ici retenu. La différence entre les deux courbes tient aux comportements de mobilité, internationale ou interrégionale, au fil du cycle de vie.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

pour les diplômés et étudiants natifs d'Aquitaine se confirme à ces âges.

Après 50 ans, la proportion de diplômés chez les résidents devient supérieure à celle constatée chez les natifs. La balance avec Midi-Pyrénées se retourne : 9 500 natifs de Midi-Pyrénées résident en Aquitaine contre 8 500 natifs d'Aquitaine habitant Midi-Pyrénées. Les flux de diplômés qui partent vers les régions du sud (Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur) sont compensés par les flux en provenance des autres régions. Ce retournement est le résultat des mobilités professionnelles de ces générations et de l'attractivité de la région pour des populations en fin de vie active ou en retraite. Pour les générations plus anciennes, au-delà de 70 ans, l'analyse porte sur des populations moins nombreuses et les tendances sont plus contrastées. Une surreprésentation des diplômés en Île-de-France reflète une répartition géographique des formations et des emplois qualifiés plus concentrée dans cette région, par le passé, pour les personnes diplômées dans les années 1950 et 1960.

Sources

Fondée sur les résultats du **recensement de la population**, l'étude porte sur les personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France.

Les adultes nés en France qui résident aujourd'hui à l'étranger ne sont donc pas pris en compte. En 2012, 1,2 million d'adultes de nationalité française étaient inscrits au registre mondial des Français établis hors de France. Ce chiffre présente quelques fragilités : d'une part, l'immatriculation au registre est facultative, d'autre part, elle est valable cinq ans. En outre, la mise à jour du registre présente également des imperfections.

L'enquête du ministère des Affaires étrangères sur l'expatriation des Français estime quant à elle que 85 % des personnes nées en France et résidant aujourd'hui à l'étranger sont titulaires d'un niveau de formation supérieur au baccalauréat. Enfin, d'après l'enquête Unesco-OCDE-Eurostat (UOE) 2007-2008 sur les systèmes d'éducation formelle, au moins 60 000 étudiants français poursuivaient ces années-là un cursus dans un pays de l'OCDE.

Définitions

Les **diplômes de l'enseignement supérieur** correspondent aux diplômes de niveau post-baccalauréat délivrés par les universités, instituts universitaires de technologie, instituts universitaires de formation des maîtres, sections de techniciens supérieurs, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, écoles paramédicales et sociales, etc. L'étude prend en compte toutes les personnes disposant d'un diplôme du supérieur, ainsi que les adultes inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur et titulaires au moins d'un diplôme de niveau baccalauréat.

Méthode

Les mobilités interrégionales sont mesurées à partir du recensement de la population. L'approche ici retenue s'appuie sur la comparaison entre les régions de naissance et les régions de résidence déclarées par les personnes enquêtées : une personne résidant dans une région différente de sa région de naissance sera comptabilisée comme ayant connu une migration interrégionale. Il s'agit donc d'une mesure en stock, à distinguer d'une approche en flux, qui mesure sur une période donnée le nombre de mobilités résidentielles. La méthode retenue ne permet pas de reconstituer les étapes d'un parcours de mobilité : ainsi, une personne ayant vécu une partie de sa vie en dehors de sa région de naissance, et revenue depuis, ne sera pas considérée comme migrante. Réciproquement, une personne ayant connu plusieurs mobilités l'amenant à vivre dans différentes régions ne sera comptabilisée qu'une seule fois, du point de vue de sa région de naissance et de son actuelle région de résidence. L'approche en stock, de nature cumulative, permet par contre d'appréhender les conséquences démographiques sur l'ensemble d'une population. Ainsi, au fil du cycle de vie, la proportion de natifs d'une région ayant migré au cours de leur vie apparaît plus élevée avec l'âge, dans la mesure où s'ajoutent les mobilités de trois périodes charnières : au moment des études, lors de la vie professionnelle, lors de la retraite.

Insee Aquitaine
33 rue de Saget
33076 Bordeaux Cedex

Directrice de la publication :
Yvonne Pérot
Rédacteur en chef :
Jean Sebban
Composition :
Fidesio

ISSN : 2416-8246
Crédit Photos : Insee Aquitaine

© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Degorre A., « Région de naissance, région de résidence : les mobilités des diplômés du supérieur », *Insee Première*, n°1557, juin 2015
- Breuil D., « L'effet "migrations résidentielles" ne bouleverse pas la donne sociodémographique », *Le Quatre Pages Insee Aquitaine* n°188, janvier 2010
- Cuney F., Perrey C. et Roux V., « D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active », *Céreq*, Bref n°198, juin 2003
- Lefresne F., « Diplômés de l'enseignement supérieur : situations contrastées en Europe », Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, Note d'information n°05, mars 2014

